ENTRE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE

N°224 AOUT 86

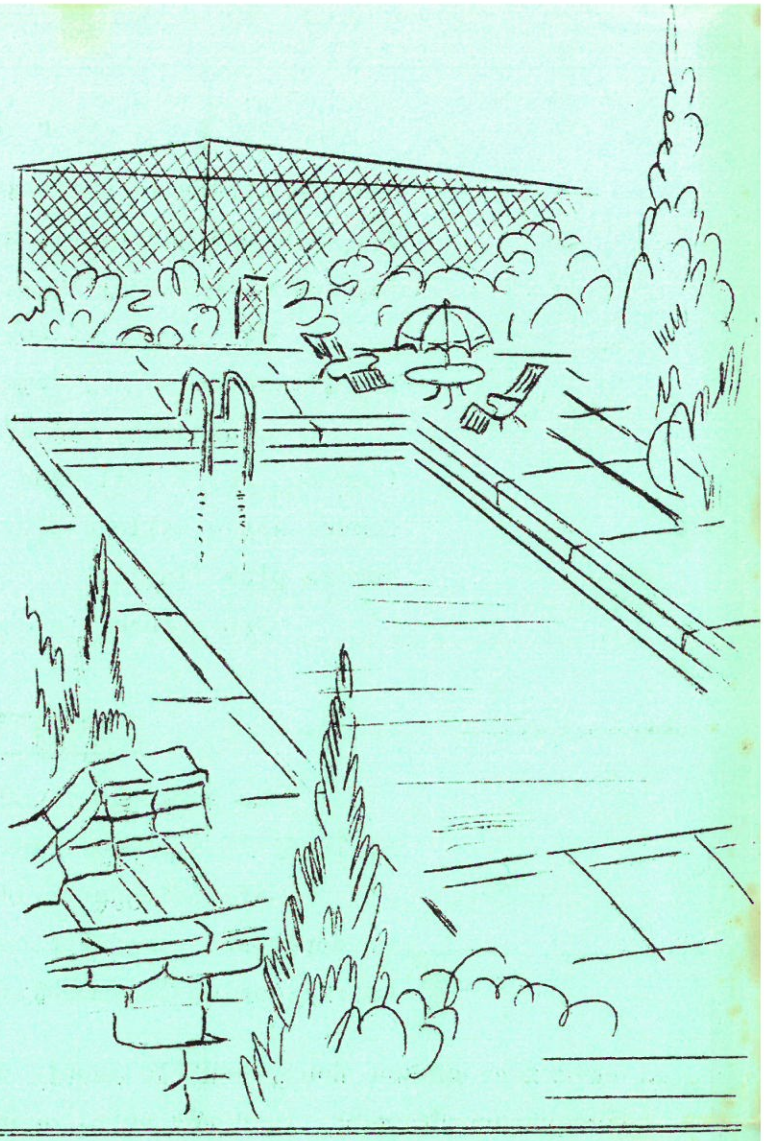

MAISONS ET VILLAGES FLEURIS

Le jury de l'arrondissement de Lunéville, à la suite de son passage dans notre commune, a établi le classement suivant:

.. catégorie: décor floral installé sur la voie publique:
Monsieur André BIETRY, rue Pierre Pierron, classé 2ème de l'arrondissement.

.. catégorie: maison avec jardin très visible de la rue:
Monsieur Bernard VAUTRIN, " Les Hayottes ", classé 8ème de l'arrondissement.

Nos très vives, très sincères et très chaleureuses félicitations à ces deux sélectionnés avec tous nos remerciements pour les efforts réalisés et la qualité du fleurissement obtenu.

De plus, le jury a pris en compte les efforts des habitants, de la commune et de son personnel et il a classé

THIAVILLE 1er VILLAGE FLEURI DE L'ARRONDISSEMENT

.../...

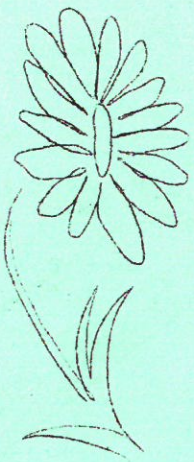

dans la catégorie des communes dont la population est comprise entre 301 et 1 000 habitants: note 15,6 devant Petitmont: 13,8, Marainviller: 12,1 et Azerailles: 11,1.

Que toutes et tous qui avez fleuri, nettoyé, etc... trouvent ici l'expression des remerciements sincères de la Municipalité.

Cependant, nos efforts ne doivent pas s'arrêter là et demain (en 86, en 87) il nous faudra poursuivre, améliorer, faire mieux, rendre notre village plus accueillant, plus gai, plus propre et encore plus fleuri.

Par avance, je vous en remercie.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

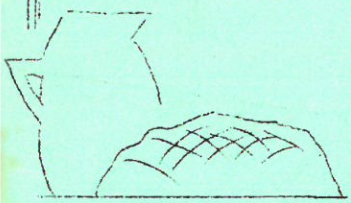

La boulangerie MULLER sera fermée du lundi 18 Août inclus au lundi 15 septembre inclus. Réouverture le mardi 16 septembre.

Afin d'assurer l'approvisionnement en pain des habitants, un dépôt sera organisé comme les années précédentes, salle de la Mairie, selon les modalités suivantes:

.. ouverture chaque jour, sauf le lundi, de 9 h 15 à 11 heures.
.. exceptionnellement, le dépôt sera ouvert le lundi 18 Août pour prendre les commandes du mardi 19 Août 1986.
.. le pain est à commander la veille pour le lendemain.
.. le pain sera à payer d'avance, lors de la commande.

Bien évidemment, le dépôt est ouvert aux habitants de LACHAPELLE.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

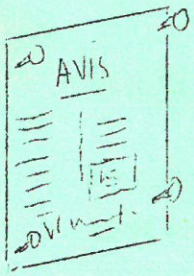

31 Août:	Tournoi de football	F.R. Thiaville
7 Septembre:	Assemblée Générale du Foyer Rural	F.R. Thiaville
13 Septembre:	Soirée	F.R. Lachapelle
20 Septembre:	Bal des Sports	F.R. Thiaville
11 Octobre:	Couscous	A.F. Thiaville
18 Octobre:	Concours de belote	F.R. Lachapelle

CAR SCOLAIRE

Les externes scolarisés dans les divers établissements de LUNEVILLE devaient chaque jour se faire conduire à Bertrichamps pour emprunter chaque matin l'autocar spécial et devaient se faire rechercher le soir également à Bertrichamps.

.../...

A partir de la prochaine rentrée scolaire de septembre 1986, cet autocar passera à THIAVILLE vers 6 h 30 et prendra, place de la Mairie, les enfants scolarisés à LUNEVILLE (externes uniquement).

Aucune modification n'est apportée au car de ramassage à destination du Collège de Baccarat.

MAIRIE

Jusqu'au 14 septembre, la Mairie est ouverte uniquement le vendredi de 18 h à 19 h.

En cas de réelle urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

LA MEURTHE EN MARCHE

A l'initiative des donneurs de sang et de l'Association Familiale de CHENEVIERES, une marche de l'amitié regroupant des membres de diverses associations des communes de notre canton est organisée les 30 et 31 Août.

Venant de RAON, se dirigeant sur LACHAPELLE, les marcheurs passeront à THIAVILLE le dimanche 31 Août vers 11 h 45. Soyez nombreux à les encourager!

COMPTEURS D'EAU

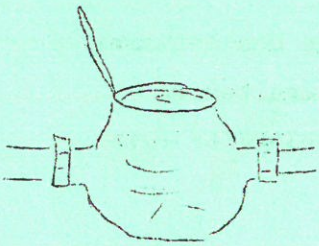

Monsieur NEUHAUSER, garde-champêtre, procédera dans les prochaines semaines au relevé des compteurs d'eau. Merci de bien vouloir rendre ceux-ci accessibles.

ECOLE

Arrivée en septembre 1977, notre institutrice, Madame Michelle IZARD, nous quitte pour Baccarat. Chacun a pû apprécier sa compétence et son dynamisme au service de nos enfants et c'est avec regret que nous avons appris son départ. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans son nouveau poste.

Elle sera remplacée par Madame BOURGUIGNON qui nous vient du Pays-Haut et à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous.

LA VIE DU VILLAGE

Naissance: Cyril, 3ème enfant de Monsieur et Madame Gérard CLAIR, est né à Saint-Dié le 21 Juillet 1986.

Nos meilleurs voeux au bébé et nos félicitations aux parents.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

FOOTBALL:

Assemblée Générale du 8 Juin:

Un nouveau bureau a été élu:

- Président: Jean-Marie BERRARD
- Vice-Président: Bernard GEORGES
- Secrétaire: Brigitte BERRARD
- Trésorier: Patrick DIVOUX

L'adhésion de nouveaux dirigeants porte leur nombre à 14.

Le nouveau Président remercie Messieurs Jean COUTY, Paul GEORGE et Vittoré PETTOVEL pour leur dévouement et les services rendus au Club.

Les 14 et 15 Juin, THIAVILLE a reçu ses amis de l'Ain pour un retour de jumelage mémorable. De joyeuses festivités ont suivi un match amical. Que tous ceux qui ont participé à la réussite de cette rencontre, soit en préparant une bonne choucroute, soit en hébergeant nos visiteurs trouvent ici nos plus sincères remerciements, ainsi que deux généreux donateurs qui nous ont offert 300 F à cette occasion.

Le 31 Août prochain aura lieu le traditionnel challenge des Artisans et Commerçants de Thiaville et de Lachapelle. Participeront les équipes de BRU - BERTRICHAMPS - CLEZENTAINE - JEANMENIL - LA BOURGONCE et THIAVILLE évidemment. Venez nombreux encourager nos couleurs.

A midi, vous pourrez vous restaurer sur place.

A l'occasion du mariage de Daniel CUNY et de Nathalie DELONE, un don de 225 F a été versé à la section Football. Remerciements et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

J.M. B.

FOYER RURAL.

. Assemblée Générale:

L'Assemblée Générale du Foyer Rural se tiendra le dimanche 7 Septembre 1986 à 10 h 15, salle du Foyer.

Au programme, rapport moral et bilan financier, suivis des élections au Conseil d'Administration.

.../...

Tous les habitants, membres ou non cette année, sont cordialement invités à participer à cette réunion. Pour ceux et celles qui désirent s'investir dans l'Association, il y aura 9 postes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

. Dons:

Plusieurs dons ont été faits au Foyer au cours de ces derniers mois:

mariage MARTENOT - BERNARD	138,10 F
mariage CUNY - DELONG	206,35 F
Monsieur BIETRY, lors de la chavande	100,00 F
anonyme	90,00 F

Le Foyer adresse ses plus chaleureux remerciements aux généreux donateurs.

C . G .

. Chavande:

Cette année encore, ce fut un beau succès. 1 000 à 1 500 spectateurs, alors que la seule publicité a été cette tour splendide, dressée progressivement pendant deux mois.

Mais cette réalisation n'a pu se faire qu'avec la complicité amicale de bon nombre de personnes que le Foyer tient à remercier. Un très grand merci, donc, à celles et ceux qui ont fourni bois et palettes, qui, par leurs bras ou leur matériel ont permis le transport au Pont et l'érection de la tour, et à ceux qui ont, si obligeamment, mis leurs terrains à notre disposition.

C . G .

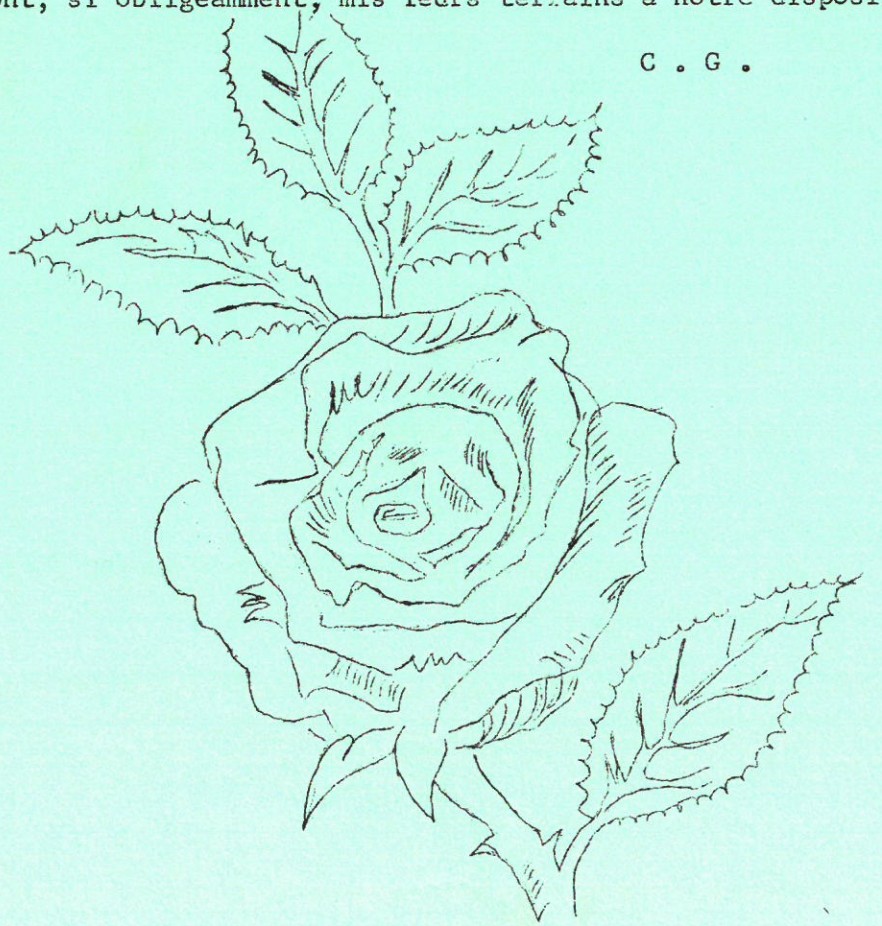

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART (dernière heure)

A l'occasion du départ du Père MEYER, curé de notre paroisse depuis 1982, une manifestation de sympathie est organisée

SAMEDI 16 AOUT 1986 à 19h30

Salle "annexe du Foyer Rural".

Toute la population est cordialement invitée.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE LOCALE

THIAVILLE AVANT 1789

LES ACTES. (suite)

LES BAPTEMES: La cérémonie: Elle est réglée par les différents Synodes de l'Evêché de Toul, Synodes de 1678, 1686 et années suivantes.

Chapitre neuvième

Du Batême.

II- Nous défendons sous peine de suspension encouruë ipso facto à tous prêtres de bâtiser les enfants à la maison et sans garder les cérémonies prescrites, si la foiblesse n'est si grande et le péril de mort si évident qu'on n'ose les porter à l'Eglise auquel cas le curé ou son vicaire seroit appellés pour donner le sacrement et non autre, si ce n'est que la nécessité fut si pressante qu'elle n'en donnât pas le loisir.

III-- Quand l'enfant aura été batisé de la sorte par quelque personne que ce soit, si Dieu lui donne des forces suffisantes, il sera porté à l'Eglise sans plus de délai que de huit jours, pour les cérémonies et onctions omises être suplées.

IX- Nous défendons aux curés ou à leurs vicaires de recevoir pour lever les enfans sur les fons sacrés, plus d'un parain et d'une maraine....

XII- Ils auront un regître sur lequel ils écriront exactement les noms et surnoms des bâtisés, des pères et mères, des parains et maraines.

Sinode de 1707.

XIV- Nous ordonnons très expressément aux pères et mères de faire baptiser leurs enfans aussi-tôt après qu'ils sont nés afin de ne pas les exposer à mourir sans avoir reçu le sacrement de batême? .ous défendons sous peine d'excommunication de les laisser plus de trois jours sans les présenter au sacrement et nous enjoignons à nos promoteurs de procéder contre ceux qui manqueront.

Chapitre vingtième

Réglement pour les droits d'autels.

Pour l'administration du batême ce que les parains et maraines voudront donner.

Chapitre vint et unième

Droits des maîtres d'école.

Pour les batêmes, ce que les parains et maraines voudront donner.

.../...

EN FEUILLETANT LES REGISTRES PAROISSIAUX : LES PRENOMS DE BAPTEME.

Les prénoms masculins		Les prénoms féminins	
JOSEPH	88	MARGUERITE	82
PIERRE	69	MARIE	52
NICOLAS	65	ANNE	52
JEAN-BAPTISTE	62	MARIE-ANNE	38
DOMINIQUE	33	BARBE	35
JEAN-NICOLAS	27	CATHERINE	34
JEAN-CLAUDE	20	JEANNE	34
ANTHOINE	11	AGATHE	30
SEBASTIEN	11	MARIE-CATHERINE	21
FRANCOIS	14	FRANCOISE	17
CLAUDE	9	MARIE-JEANNE	14
JEAN	8	MARIE-BARBE	13
CHRISTOPHE	5	MARIE-MADELEINE	12
ISIDORE	5	RICHARDE	8
GEORGES	5	MAGDELAINE	6
JEAN-JOSEPH	4	AGNES	5
JACQUES	4	GENEVIEVE	4
MANSUY	4	JEANNE-FRANCOISE	4
MICHEL	3	ODILLE	3
BERNARD	3	THERESE	3
QUIRIN	3	ANNE-CATHERINE	3
TOUSSAINT	3	ELISABETHE	2
LAURENT	3	ANNE-MARIE	2
LOUIS	3	BRIGITTE	2
ALEXIS	3	CECILE	1
ETIENNE	2	SCHOLASTIQUE	1
GABRIEL	2	CHRISTINE	1
ROMARY	1	CHARLETTE	1
AUGUSTIN	1	REINE	1
HYDULPHE	1	APRONIE	1
JEAN-FRANCOIS	1	LIBAIRE	1
JEAN-ESTIENNE	1	URSULE	1
SYLVESTRE	1	JEANNE-CATHERINE	1
GEORGES-CRISTOPHE	1	BARBE-MARIE	1
GASPARD	1	ANNE-MARGUERITE	1
PIERRE-AMBROISE	1	ANNE-CATHERINE	1
NICOLAS-AMAND	1	ANNE-FRANCOISE	1
PHILIPPE	1	MARIE-CLAIRE	1

(A suivre) C . B .